

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 12 mars 2012 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

*Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe*

*Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Johanne Bonenfant*

Absence motivée Madame Lucienne Fortin

Absence non motivée Madame Ginette Lamoureux

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente



ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Patricia Dionne, Annette Côté, Reine Simard, Carole Robichaud, Hélène Landry, Diane Gagnon, Émilienne Désabrais, Gisèle Landry et Fernande Leroux

Messieurs Édouard Langevin, Gaston Guindon, Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Rhéaume Lyrette, Victor Lyrette, Guy Gendron, Claude Charlebois, Jean-Jacques Bilodeau, Simon Pauzé, Normand Rodgers, Johny Rodgers, Denis Bélanger, Gilles Cyr, Jean-Claude Doré, Gérard Coulombe, Norbert Potvin, Rhéaume Viger et Roland Dorion



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 décembre 2011

3.2 Adoption du procès verbal de la session d'ajournement de l'assemblée extraordinaire du 19 décembre 2011 au 11 janvier 2012

3.3 Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 janvier 2012

3.4 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 6 février 2012

4. Adoption des comptes et rapports

- 4.1 *Adoption des comptes payés durant le mois de Février 2012*
- 4.2 *Adoption des comptes à payer de Février 2012 + le supplément*
- 4.3 *Rapport mensuel paie février 2012*

5. Correspondance

- 5.1 *MRC pour émission des avis d'évaluation de notre municipalité*
- 5.2 *Le Regroupement Vallée de la Gatineau / demande pour venir expliquer le mouvement Let's move*

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 *Invitation troisième chapitre de la confrérie du doré du Québec qui se tiendra le 14 avril 2012 à Maniwaki à l'Auberge du Draveur participation 50\$ par personne*
- 6.2 *Formation concernant les appels d'offres de nouvelle génération avec la gestion contractuelle à Mont-Laurier le 29 mars au coût de 413.91 taxes incluses*
- 6.3 *Formation gestion budgétaire et fiscalité municipale le 22 mars à Chelsea 304.68\$ taxes incluses*

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.1 *Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau demande d'appui pour la nomination d'un représentant sur le comité technique incendie MRC*
- 7.2 *Formation service incendie sur la recherche des causes et des circonstances d'un incendie, coût de 665.00 taxes incluses, qui se tiendra à Messines sur trois fins de semaine et autoriser la MRC à effectuer cette dépense qui sera rembourser par notre municipalité.*

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

9. Voirie

- 9.1 *Balayage et ramassage de sable sur les chemins municipaux*

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

- 11.1 Achat d'un ordinateur tout-en-un
- 11.2 Achat d'une polisseuse électronique pour le centre au coût de 1 943.08 taxes incluses
- 11.3 Achat de matériel pour fabrication de 2 buts de Soccer
- 11.4 Demande d'information pour camp de jour pour les jeunes

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2012
- 12.2 Annulation aux livres de la municipalité de deux dossiers au nom du gouvernement pour mauvaise créance en date du 31 décembre 2011 au montant de 5 430.26\$
- 12.3 Quote part transport adapté 2012

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

ASSERMENTATION DE MADAME MARTINE COULOMBE

Le maire monsieur Yvon Quevillon a procédé à l'assermentation de madame Martine Coulombe, comme conseillère au siège #2, le 9 mars 2012.

En conséquence, cette personne peut agir comme membre du conseil conformément aux dispositions de l'article 313 de la Loi sur les élections et les référendums.

Tel que stipulé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, madame Martine Coulombe a déposé sa déclaration d'intérêts pécuniaires à cette session.

2012-G-1203-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- G-1203-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour et les sujets suivants sont ajoutés

- 4.2 ajouté le supplément remis avant l'assemblée
- 4.3 Rapport mensuel Paie février 2012

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des items ci-haut mentionnés et demeure ouverte à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

NOTE : La conseillère madame Martine Coulombe se retire pour les résolutions suivantes 2012-G-1203 - 03 et 2012-G-1203 - 04 étant donné qu'elle n'était pas élue lors de ses procès verbaux.

2012-G-1203-03

Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 janvier 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 Janvier 2012 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-04

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 6 février 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le procès verbal de l'assemblée générale du 6 février 2012 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-05

Approbation des comptes payés durant le mois de Février 2012

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de Février 2012 pour la somme de 25 909.26 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels, les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-06

Approbation des comptes payables du mois de février 2012 + supplément

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 77 449.86 \$ ainsi qu'un supplément remis à l'assemblée au montant 14 221.54 \$ le tout tel que détaillé sur les listes soumises à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels, les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-07

Approbation du rapport mensuel Paie février 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que le rapport mensuel Paie Février 2012 soit adopté tel que déposé au montant de 32 185,55\$.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-08

Émission des avis de modification au rôle d'évaluation par la MRC

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous mandate la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à émettre et expédier les "Avis de modification au rôle d'évaluation" à nos contribuables au nom de notre municipalité.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-09

Invitation au troisième chapitre de la confrérie du doré du Québec

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que le conseiller monsieur Vincent Cloutier soit autorisé à assister au troisième chapitre de la confrérie du doré du Québec qui se tiendra à l'Auberge du Draveur à Maniwaki. Le coût d'inscription de 50\$, plus les autres frais reliés à ce déplacement seront défrayés par la municipalité.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-10

ADMQ formation sur les appels d'offres de nouvelle génération dans la mouvance de la gestion contractuelle

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit autorisée à assister à la formation sur les appels d'offres de nouvelle génération dans la mouvance de la gestion contractuelle qui se tiendra à Mont-Laurier le 29 mars prochain, le coût d'inscription est de 298.94\$ taxes incluses plus les autres frais reliés à ce déplacement.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-11

UMQ formation gestion budgétaire et fiscalité municipale

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la secrétaire administrative madame Monique Paiement soit autorisée à assister à la formation sur la gestion budgétaire et fiscalité municipale qui se tiendra à Chelsea le 22 mars prochain, le coût d'inscription est de 304.68 \$ taxes incluses. Les autres frais reliés à ce déplacement.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-12

Appui la municipalité de Sainte-Thérèse -de-la-Gatineau / représentant comité technique incendie à la MRC

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous appuie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans leur demande présentée à la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin d'autoriser la participation d'un représentant en plus du chef pompier à toutes les rencontres concernant le comité technique incendie.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-13

Formation service incendie

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité autorise monsieur René Beaudoin à assister à la formation sur la recherche des causes et des circonstances d'un incendie qui se tiendra à Messines sur trois fins de semaine et autorise la MRC Vallée-de-la-Gatineau à effectuer la dépense de 665\$ taxes incluses et ce dit montant sera remboursé par la municipalité. Monsieur René Beaudoin sera défrayé pour les autres frais reliés à ce déplacement.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-14

Balayage et ramassage de sable sur les chemins municipaux

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la directrice générale prenne information concernant le taux horaire pour faire le balayage et ramassage de sable sur les chemins municipaux. Une communication sera faite à l'ensemble des élus pour les aviser du résultat.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-15

Achat d'un ordinateur pour la bibliothèque

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que suite à la demande de prix pour l'achat d'un ordinateur tout-en-un il est proposé de faire l'achat chez DL Informatique de Maniwaki, au montant de 1 669.66\$ avec les taxes.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Le vote a été demandé

Contre Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux et la conseillère madame Martine Coulombe

Pour Le conseiller monsieur Vincent Cloutier et la conseillère madame Johanne Bonenfant

Le maire monsieur Yvon Quevillon à voté pour

La résolution est adoptée à la majorité des membres du conseil présents

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

2012-G-1203-16

Achat d'une polisseuse pour le Centre Jean-Guy Prévost

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité fasse l'achat d'une polisseuse du Centre d'hygiène des Hautes Laurentides au coût de 1 943.08\$ avec les taxes.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-1203-17

Achat de matériel pour la fabrication de 2 buts de Soccer

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu qu'un montant de 2 000\$ maximum soit accordé pour faire l'achat de matériel pour la fabrication de 2 buts de Soccer.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-18

Demande d'informations pour camp de jour pour les jeunes

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité prenne des informations sur la possibilité d'obtenir une subvention soit pour le programme étudiant ou autres programmes afin d'organiser un camp de jour pour les jeunes de notre municipalité.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-19

Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu de nommer les vérificateurs pour l'exercice financier 2012, de la firme Piché, Éthier et Lacroix CA inc.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-20

Annulation de deux dossiers aux livres de la municipalité

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les deux dossiers pour mauvaises créances au nom du Gouvernement 5563-71-1401 et Baskatong mining corp. 5575-06-4819 soient annulés aux livres de la municipalité en date du 31 décembre 2011 au montant de 5 430.26\$,

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-1203-21

Quote part transport adapté annuelle 2012

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous participe au service du transport adapté pour l'année 2012 au coût de 4 448\$, payable en deux versements le 30 mars et le 30 juillet 2012.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 30

2012-G-1203-22

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 20 heures 20 que la présente assemblée soit fermée.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

